

LE JOURNAL DE  
L'OPPOSITION  
MUNICIPALE

GROUPE  
NOUVEL ELAN

soutenu par  
le Parti Socialiste

**BRIGITTE ZINS**

Commissions Urbanisme,  
développement durable,  
affaires juridiques - Social,  
santé - Enfance, scolaire -  
Appel d'Offres - C.C.A.S. -  
C.C.D.H.

**MARYVONNE BOQUET**

Commissions Jeunesse &  
Sport - Vie associative  
& Vie courante -  
C. C. D. H.

**MICHEL GORCE**

Commissions Culturelle -  
Economie, emploi,  
communication- Finances

**ANDRE LUBINEAU**

Commission - Travaux,  
affaires techniques

*Nous restons  
à votre disposition,  
contactez-nous sur  
notre blog :*

[perspectivesdourdannaises.net](http://perspectivesdourdannaises.net)

# Perspectives dourdannaises

[www.perspectivesdourdannaises.net](http://www.perspectivesdourdannaises.net)

DOURDAN ET SA RÉGION

N° 6 — DÉCEMBRE 2009

## La descente aux enfers...

**A**près avoir éjecté au printemps dernier deux de ses adjoints, O. Legois vient de poursuivre ses **mancœuvres** « de purification » de la majorité municipale. Pour avoir voulu « brûler » sa première adjointe lors d'un procès digne de l'Inquisition, il se retrouve désormais **minoritaire** au sein du Conseil.

C'est lors de l'interminable Conseil Municipal du 19 novembre dernier que **la messe a été dite** : Ségolène Ruzié, personnalité bien connue et estimée des Dourdannais, a été priée **sans ménagement** de céder sa place à Florence Guénin, 5<sup>ème</sup> adjointe depuis l'éviction précédente. Lors d'un premier vote auquel la gauche n'a pas souhaité prendre part, estimant que les forces de droite devaient s'expliquer entre elles, S.Ruzié s'est donc vue **retirer son titre de 1<sup>ère</sup> adjointe**. C'est tout ce qui lui restait, car depuis deux mois, O.Legois lui avait déjà **supprimé ses délégations** dans les domaines social, santé et sécurité.

Après maintes péripéties de procédure illustrant bien l'**amateurisme** du Maire, elle récupéra son titre, au bénéfice de l'âge, suite à un **vote à bulletins secrets** : égalité parfaite entre les deux candidates (14 -14), sept membres de l'opposition de gauche et **sept membres de l'ex-majorité municipale** ayant décidé de la rétablir dans sa fonction.

Pour ce qui nous concerne, il s'agissait d'obliger le Maire à conserver les élus dont il a choisi de s'entourer et grâce à la **notoriété** desquels il est

parvenu à se faire élire. Les opérations auxquelles il se livre s'apparentent en effet pour nous à un véritable **déni de démocratie**.

Le voilà donc **condamné** au purgatoire avec, à ses côtés, une 1<sup>ère</sup> adjointe dont il ne veut plus et dont on peut s'attendre à une opposition ferme, compte tenu des **propos infamants** qu'il a tenus à son égard.

Aujourd'hui, il est clair que, sans majorité, O. Legois ne peut s'obstiner à rester Maire de Dourdan. Dans quel état se retrouverait la ville- déjà bien mal en point- dans plus de 4 ans si tel était le cas ?

**C'est pourquoi nous demandons, avec les membres de deux autres groupes de gauche, la démission d'Olivier Legois.**

Notre explication de vote :

"Les élus des trois groupes Nouvel Elan, Gauche Ecologique et Solidaire et Rassembler pour Dourdan, unanimes, souhaitent dénoncer ce que nous considérons comme un véritable déni de démocratie. En effet, la loi prévoit lors des élections municipales la présentation des listes dans un ordre préférentiel. Dès lors, s'établit au moment du vote un contrat moral entre les futurs élus et les électeurs, les premiers de chaque liste étant censés représenter au mieux le programme de la liste. Ainsi à Dourdan la liste dite « Dourdan cœur de vie » s'est fait élire en plaçant Mme Ruzié bien connue des Dourdannais, en deuxième position, Mme Bastide- Tavernier et M. Domingues étant respectivement 6<sup>è</sup> et 7<sup>è</sup>. Cependant en l'espace de quelques mois, après les avoir nommés adjoints, Monsieur Legois relègue aux oubliettes ces trois candidats figurant parmi les premiers de la liste, rompant ainsi le contrat passé avec les Dourdannais. Pourtant, pendant la campagne, dans un tract où ne figurent que trois personnes, sans doute jugées les plus aptes à faire gagner sa liste, parmi lesquelles Mesdames Ruzié et Bastide-Tavernier, M. Legois fait l'éloge de leurs compétences, de leurs volontarismes et de leurs persévérances. Ainsi, une grande partie des Dourdannais qui ont voté pour cette liste se sentent floués et même si cette attitude est légale, nous trouvons que sur le plan moral elle est hautement condamnable et de toutes évidences place la ville de Dourdan dans une situation très difficilement gérable.

Nous refusons donc de cautionner cette attitude et nous encourageons l'ensemble des membres du conseil municipal à refuser ce déni de démocratie en ne prenant pas part au vote."

## Transparence sur les marchés publics...

Dans son éditorial de Dourdan d'aujourd'hui de novembre, O. Legois **insinue** qu'il y aurait pu y avoir des **malversations** lors de la passation des marchés publics pendant les précédents mandats. Qui incrimine-t-il : **Yves Tavernier**, alors Maire?, **Joël Chardine**, alors Président de la Commission d'appel d'offres?, **les élus** qui y siégeaient y compris ceux de l'opposition?, **les personnels communaux** qui auraient pu fermer les yeux sur d'éventuelles « magouilles » ou passe droits?, **le Comptable Public** ou **le Sous-Préfet** qui n'auraient pas bien exercé leurs missions de contrôle?

A toutes ces questions, clairement posées par notre groupe lors du dernier Conseil Municipal, le Maire n'a pu que marmonner, à plusieurs reprises, « **mais non, pas du tout** » d'un air gêné. Gaçons donc qu'il accordera dans le journal communal le **droit de réponse** qui lui a été demandé par les personnes sur lesquelles il fait peser la **suspicion**.

Après les propos déjà tenus sur l'état désastreux dans lequel auraient été laissées les finances communales, il espère sans doute tirer profit du vieil adage : « **dénigrez, dénigrez, il en restera toujours quelque chose...** ». Ainsi, faute de pouvoir se hisser à la **hauteur** de son prédécesseur dont l'intégrité n'a jamais été prise en défaut, ni même mise en doute, il espère l'abaisser dans l'opinion dourdannaise au niveau où il est lui même **descendu** !

Mais au fait, pourquoi donc, une de ses première décisions a-t-elle été de se faire voter une autorisation de signer les marchés publics jusqu'à **un million d'euros**, sans avoir obligation de recourir à la Commission d'appel d'offres ? **Posons nous la question...**

**Prochain Conseil Municipal : vendredi 18 décembre (20h30)**  
Venez nombreux

## Quoi d'autre au Conseil Municipal ?

### Modification du PLU :

La modification du Plan Local d'Urbanisme présentée par la majorité municipale a été adoptée par 14 voix POUR, **8 voix CONTRE** et **7 ABSTENTIONS**. Elle est donc loin d'avoir fait l'unanimité.

Nous considérons que les modifications proposées auraient nécessité une révision du PLU avec un **large débat au sein de la population** et non une simple modification.

L'objectif de :

« **Développer, dans un souci de renouvellement urbain des opérations de logements diversifiés, maîtrisées par la commune et réalisées dans la continuité du tissu urbain et poursuivre l'effort d'équipement de la commune** »

est mis à mal avec les modifications suivantes proposées :

- abaissement des hauteurs de construction de 12 m à 10 m dans le quartier Nord, **empêchant ainsi la création de petits collectifs** et ainsi toute **mixité** dans cette zone,

- suppression dans des zones proche du centre ville de l'obligation de mettre en place un **plan d'ensemble** permettant une maîtrise foncière de 1500 m<sup>2</sup> minimum, faisant ainsi prendre des risques importants

### Cumul emploi-retraite :

La proposition de créer un emploi contractuel de haut niveau à temps partiel pour permettre à un fonctionnaire de catégorie A de **cumuler sa retraite anticipée prochaine avec un emploi** pour continuer à assurer les mêmes fonctions, a été rejetée par 15 voix contre 14.

Il s'agit pour nous d'une **question de principe** au moment même où de **nombreux jeunes**, reçus à des concours administratifs ou diplômés au chômage, sont à la **recherche de postes** dans les collectivités locales.

### Manifestations :

Contrairement à son prédécesseur, le Maire ne juge pas utile de **convier l'opposition** aux manifestations publiques qu'il organise « avec » le Conseil Municipal. Il doit considérer que nous n'en faisons pas partie !

Il est vrai que ses collègues **brillent** souvent par leur **absence** et qu'il doit avoir peur qu'on lui fasse de l'ombre ! **Dernière minute** : nous venons de recevoir une invitation... pour la passation de commandement du 6e escadron de transport du 121e régiment du train !!!

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

**Passez de bonnes fêtes et souhaitons-nous plein de tonus pour 2010 : nous en aurons besoin !**

**Groupe Nouvel Elan**

**www.perspectivesdourdannaises.net**